

## Treize entreprises promues sur le stand « travail à distance » de Gap Foire Expo

Le Comité d'Expansion a porté, animé et géré le Groupe d'Action Local (GAL) dédié au programme européen LEADER+ de développement de l'économie rurale entre 2001 et 2008. Le programme se termine : 1,4 millions d'euros ont ainsi été programmés sur le gapençais, du Dévoluy à Espinasse et de Veynes à Chorges, fédérant des partenaires privés et publics.

Le Parc Naturel Régional du Queyras en a fait de même sur le territoire du Pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras, sur la thématique identique des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Ce programme européen a permis de mettre en place des projets en coopération avec des institutions telles que les Chambres consulaires.

C'est le cas du projet « téléactivités : un levier pour l'économie rurale ? », porté par ces deux GAL, coordonné par le Comité d'Expansion Drac Buëch Durance, et qui permet de faire converger les compétences du Parc Naturel Régional du Queyras, de l'Agence de Développement Economique de la Haute-Durance (ADECOHD), de Hautes-Alpes Développement vers un objectif commun : maintenir et développer l'emploi grâce aux TIC. Cf. : <http://teleactivites.leader-plus.com>

Ce projet a commencé par la recherche des télétravailleurs (indépendants et salariés) afin de mieux les connaître et éventuellement d'envisager des services mutualisés à leur proposer. Cette phase a mis à contribution les communautés de communes de Tallard-Barcillonnette, de la Vallée de l'Avance, du

Dévoluy, des Deux-Buëch, la Ville de Gap, ainsi que l'ADECOHD. 65 télétravailleurs ont ainsi été recensés. D'autres se sont manifestés ou ont été identifiés depuis la fin de l'enquête en février.

Une recherche de territoires et d'entreprises engagés vers ce type d'activités a permis de comprendre comment favoriser l'essor du télétravail salarié et indépendant en milieux ruraux.

Cette première phase a permis d'identifier plusieurs types d'actions à mener tels que la promotion des télétravailleurs, leur mise en relation sur le territoire (notamment pour rompre le sentiment d'isolement), la prospection et le dialogue avec des entreprises extérieures au département afin de favoriser le télétravail salarié au profit de notre territoire, le développement d'une politique d'accueil d'entreprises, ainsi que la facilitation du parcours de la création d'entreprise.

Dans ce cadre, Gap Foire Expo a constitué une belle opportunité de promotion locale pour treize entreprises. Celles-ci se sont succédées durant les neuf jours de l'événement, proposant des services et des produits grâce à Internet. La diversité des métiers du télétravail était somme toute très bien représentée avec le secrétariat, l'assistance administrative et commerciale, la traduction, le graphisme, l'infographie, la cartographie, l'édition de magazine, le conseil en urbanisme, en environnement, ou encore la vente de sites Internet pour professionnels du bâtiment, de musique indépendante, de linge ancien, de produits bio pour bébés, de maquettes.

Les coordonnées de ces entreprises sont consultables depuis l'annuaire des télétravailleurs à l'adresse suivante <http://teleactivites.leader-plus.com>.

Un film de 5 mn vient compléter le plan de communication, avec pour objectif de susciter l'installation de nouveaux actifs et leurs familles sur notre territoire.

Les partenaires nous donneront rendez-vous cet été pour rendre compte des résultats obtenus grâce à cette initiative qui exprime, à bien des égards, l'ouverture de notre territoire.



Marie Bouchez, Conseillère Régionale et Présidente PNR Queyras ; Bernard Jaussaud Conseiller général et Président du Comité d'Expansion ; Robert de Caumont, Président de l'ADECOHD et Pierre Vollaire, Président de Hautes-Alpes Développement réunis sur le stand dédié au projet Téléactivités sur Gap Foire Expo valorisant une dizaine d'entreprises haut-alpine ainsi que les démarches d'accompagnement vers la création d'entreprise.